

Carlo Cavaletti, (1721 – 1794)

Chronique présentée par Jean-Marc ANDRIEU le lundi 6 février 2017

Mon ami le musicologue Jean Duron, directeur scientifique du Centre de Musique Baroque de Versailles, a récemment attiré mon attention sur un compositeur totalement méconnu ayant exercé son art à Montauban vers les années 1760 : Carlo Cavalletti. Cette découverte résulte des travaux de constitution d'une base de données prosopographiques des musiciens d'église en France en 1790. Cette base de données documentaire dénommée MUSEFREM est alimentée par une équipe d'une quinzaine de chercheurs qui ont déjà rédigé 24 000 notices en se basant sur les archives nationales, départementales, parfois municipales et diocésaines. Ces travaux sont très précieux car ils nous renseignent en détail sur la pratique musicale religieuse sous l'ancien régime.

Bien sûr, dès l'alerte de Jean Duron, je me suis lancé sur la piste de Carlo Cavalletti, dont on sait finalement peu de choses, cependant cela m'a permis de faire plus ample connaissance avec son mécène montalbanais (montalbanais d'adoption de par ses fonctions pour quelques années seulement) : je veux parler de Charles-André Lacoré.

Charles-André Lacoré est né le 24 août 1720 à Paris ; il est issu d'une grande famille de la bourgeoisie parisienne. En 1741, il devient conseiller au premier parlement de France, puis en 1749 maître des requêtes au Conseil d'Etat. En 1756 il devient président du Grand Conseil.

C'est donc un personnage important de l'Etat qui arrive à Montauban en 1758 pour prendre en charge les fonctions d'intendant. Pour mémoire, les attributions de l'intendant étaient pratiquement illimitées. Sur le plan judiciaire, il pouvait tout juger en exerçant « la justice retenue du roi » et présider tous les tribunaux à l'exception des Parlements. Ses jugements étaient rendus sans appel. Au point de vue économique, il traitait de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, du prix des denrées et des subsistances. Attributions illimitées qui firent dire à Law : « Vous n'avez ni Parlements, ni Etats, ni Gouverneurs, je dirais presque ni Roi, ni Ministres. Ce sont trente maîtres commis aux provinces de qui dépendent le bonheur ou le malheur de ces provinces, leur abondance ou leur stérilité ». En règle générale, les intendants recevaient leur commission directement du Contrôleur général des Finances.

Bien sûr l'Académie de Montauban ne manquera pas d'accueillir Charles-André Lacoré en 1759 au 15^{ème} fauteuil en remplacement de l'avocat général Antoine Forestier, lequel avait fait partie de la première génération d'académiciens en 1744.

Lacoré ne séjournera donc à Montauban que trois années puisqu'il sera nommé en avril 1761 intendant de Franche-Comté à Besançon où il résidera et exercera jusqu'à sa mort le 2 novembre 1784.

Charles-André Lacoré était un grand mécène, amateur non seulement de musique comme on va le voir, mais aussi d'arts plastiques puisqu'à Besançon il favorisera la création d'une école gratuite de peinture et de sculpture. Toujours à Besançon il aura marqué son passage en transformant considérablement la ville. On a dit qu'il prit Besançon de briques et le rendit de marbre : aménagement de la promenade Granvelle, élargissement et remodelage de la place St-Pierre, avec reconstruction de l'église, construction de la nouvelle intendance (actuelle préfecture de région), du théâtre, percée de rues nouvelles, etc. Lacoré contribua aussi, avec son épouse, au développement de la franc-maçonnerie dans la ville : il fonde en 1764 la loge Sincérité, créée sous les auspices du prince de Bourbon-Condé, comte de Clermont, qui, à l'époque, était le grand maître de toutes les grandes loges de France.

Mais revenons à Montauban.

Il faut noter que le 15^{ème} fauteuil de notre académie sera nouvellement occupé en 1786 par l'avocat Michel-Isaac Satur. Lacoré serait donc resté membre titulaire correspondant si l'on peut dire, ou « par contumace » ? Ou alors, démissionnaire en 1761, il n'est remplacé que 25 ans après, mais c'est peu probable. Je n'ai pas la réponse à cette question.

Lacoré apprécie donc les Arts et va s'adjoindre les services d'un compositeur dès son arrivée à Montauban : Carlo Cavalletti.

Cavalletti est né à Rome en 1721 ; de sa jeunesse et son apprentissage musical on ne connaît encore rien. C'est avant 1757 à Caen qu'il épouse Dorothée Ozenne de qui il aura deux enfants : une fille, Julie Marthe Dorothée née le 7 février 1757 et un garçon, Charles, avant 1760 (on ne connaît pas la date exacte de sa naissance).

Le 5 avril 1760, Carlo Cavalletti entre au service de l'intendant de Montauban et compose (ou réutilise) immédiatement un motet : *Regina caeli laetare*. Ce motet est écrit pour deux voix, chœur et orchestre à cordes. La partition présente une dédicace à Madame de Lacoré, ainsi tournée : *Si le seul bonheur de vous voir fait naître dans tous les cœurs le désir de vous plaire, que ne fera par la reconnaissance que je dois à toute votre bonté, ce sentiment a fait naître l'ouvrage que j'ose vous présenter, daigner Madame l'accueillir ce sera le revêtir de l'éclat dont il a besoin pour plaire, et pour moi le comble de vos bienfaits que je feray mon possible de mériter par le dévouement entier et le très profond respect avec lequel je suis, Madame, votre très humble et très obéissant*

et soumis serviteur Carlo Cavalletti. La maladresse et l'expression confuse de la tournure laisse entendre que notre compositeur a dû avoir davantage de mal à la rédiger qu'à composer le motet.

Le 3 octobre 1760, Cavalletti livre un second motet, *Ave Regina*, écrit pour chœur, solistes et orchestre à cordes. Point de dédicace, point de page de garde.

La troisième œuvre conservée est aussi un motet : *Laudate Dominum omnes gentes*. La page de garde est cette fois-ci rédigée en italien : Motetta a 3 voci / 2 violon / 1 viola / 1 basson / 2 corni / 1 basso fondamentale / composto a Montauban del Sig. Carlo Cavalletti / Virtuoso di camera dell Ill.mo Sig.e Sig.re Charles andrée de la Coré / Intendente a Montauban.

Cette pièce est de dimensions plus importantes que les deux premières : plus longue, orchestration plus chargée (cors et basson), et écriture plus virtuose des violons qui témoigne du niveau certainement très correct des violonistes montalbanais à cette époque.

Le style musical de ces trois motets est résolument italien, il témoigne bien sûr de l'ascendant que prend le goût italien en France au milieu du XVIII^{ème} siècle, en pleine *Querelle des Bouffons*. On note cependant quelques rares tournures françaises dans l'ornementation vocale.

En 1761, on sait donc que Charles André Lacoré quitte Montauban pour Besançon. Cavalletti se retrouve – on dirait aujourd'hui – au chômage. Il va rapidement retrouver un emploi à Cahors en tant que musicien (peut-être violoniste ?) et haute-contre en la cathédrale Saint-Etienne. La voix de haute-contre, typiquement française, est une voix de ténor aigu assurant les parties d'alto dans les chœurs.

La base MUSEFREM permet de connaître partiellement les activités professionnelles de Cavalletti grâce aux documents d'archive locales.

En 1769 naît une fille prénommée Dorothee.

En 1790, âgé de 69 ans, il est chargé de famille et toujours haute-contre à la cathédrale de Cahors, il déclare 29 ans de service. Il est mentionné avec un salaire de 300 livres dans une liste des charges du chapitre de la cathédrale.

Entre février et mars 1791, il demande et obtient le règlement de son service pour le 1^{er} trimestre de l'année, soit 125 livres.

Entre octobre 1791 et mai 1792, il demande 150 livres et obtient le paiement de 120 livres comme acompte de son service à l'église épiscopale.

Le 4 octobre 1793 il demande une avance sur son traitement de musicien de la paroisse épiscopale, avance qui lui sera payée « *pour cette fois seulement et néanmoins sans tirer à conséquence* ».

Le 21 mars 1794 l'église épiscopale est fermée, les musiciens cessent leur service.

Le 21 août 1794, Cavalletti décède à l'âge de 72 ans dans sa maison sise section Pont Vieux.

Le 4 octobre 1799, décès de Dorothée Okin veuve Cavalety à l'âge de 76 ans, dans sa maison section Valentrés.

Le 22 avril 1807 décès de Dorothée fille de Charles, âgée de 38 ans, résident section Pont Vieux.

Voici donc la chronique hélas plutôt laconique de la vie d'un musicien privé à Montauban et d'église à Cahors à la fin de l'ancien régime.

Pour conclure, il faut également signaler que la Bibliothèque Nationale conserve un quatrième manuscrit de Cavalletti ; il s'agit d'un opéra intitulé : *L'Amour Diable* ou *Le Jaloux Dupé* (les paroles sont de M.r Leblanc). Quand, pour qui, où a été composé et créé cet opéra, est-il de la plume de notre Cavalletti ? En l'absence d'indications sur la partition dont la Bibliothèque Nationale vient de m'envoyer une copie numérisée, je m'emploierai à essayer de répondre à ces questions.